

**ADMINISTRATION**  
4, rue Paradis, 4

**ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS**  
A M. L'ADMINISTRATEUR

**ANNONCES**  
A LYON : AGENCE FURNIER  
Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS  
Place de la Bourse, 8

# L'ECHO DE LYON

**JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT**

**RÉDACTION**  
48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS  
NE SONT PAS RENDUS

**ABONNEMENTS**  
EN DÉPARTEMENTS LIMITOPHES  
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

**AUTRES DÉPARTEMENTS**  
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 23 fr.

**AUJOURD'HUI :**

**Funérailles de Madier-Montjau.**  
Le drame de la rue du Rocher.  
**Un fraudeur ingénieux.**  
**Société de tir de Lyon.**  
**La fontaine Bartholdi.**  
**Fâcheux incident.**  
**La Semaine agricole.**

**PROPOS DU LUNDI**

La chaleur — la sécheresse ! — voilà je pense, en dépit de toutes les fêtes de Nancy et de tous les ministères aussi tripliciens que gallophobes, la véritable, la seule actualité de la semaine. On ne rencontre que des gens qui s'épongent le front et qui tournent un œil mourant vers les tables de cafés ou de brasseries qu'assiègent d'heureux mortels en train d'ingurgiter des boissons glacées. Fatale erreur : après deux ou trois absorptions dites rafraîchissantes, on a beaucoup plus chaud, on meurt bien davantage, et, juif errant de la pépie, il faut, avec les cinq sens traditionnels, consommer encore, consommer toujours, — et nous ne sommes qu'au joli mois de mai !

Tout au moins, aurons-nous évité, cette année, le cliché invariable sur la pluie, la froidure et la laidure de la traditionnelle saison des roses et des amours. De fait, il est généralement assez vilain — météorologiquement parlant — le mois qui jette à poignées dans les champs et les jardins toutes les verdure et toutes les fleurs du printemps. C'est à l'époque surtout où il fait si bon cueillir la fraise, qu'il fait encore meilleur ne jamais sortir sans son parapluie, attendu que Flore et Cupidon ont toujours à leur service une averse, « une radée » comme on dit ici, — sans compter les menues coquetteries de la grêle et de la gelée.

Où de la gelée. Rappelez-vous, Lyonnais mes frères, qui, l'autre nuit, ouvriez votre fenêtre par vingt-six degrés de chaleur, qui, l'autre jour, avez, avec votre compère trente-deux degrés au thermomètre de l'opticien Boulade, sur la place des Jacobins, — rappelez-vous qu'il y a une quinzaine d'années, toutes nos vignes du Beaujolais ont gelé le 26 mai. Et si on continue à prétendre que la terre se refroidit tous les jours, je pense qu'il faudra mettre à part l'année de Ravachol et de ce bon M. Roulez. Si cela continue, nous allons planter des cocotiers à la place des platanes et des marronniers qui se refusent obstinément à prospérer sur le sol par trop gallo-romain de Bellecour, — et nous adopterons les modes du roi de Dahomey — pour le costume seulement, cela va sans dire.

Et c'est qu'en effet, cela menace de continuer. Tous les matins on se dit avec joie : voilà le vent du midi, voilà les nuages qui chassent du côté du nord, voilà la pluie à bref délai... il tombe, en effet, trois gouttes d'eau, comme si le cantonnier céleste prétendait se moquer de nous, — et, après cette façon de plaisanterie, la terre est plus sèche, les humains plus fumants — la nature plus malade.

Hier, avant la fête de nuit, on s'imagina presque qu'on allait être désengainonné. Je t'en souhais ! le peu de vent qui avait par deux fois empêché le gonflement rudimentaire de la montgolfière portant cette inscription « Point » comme pour marquer qu'en effet elle ne parviendrait pas à voler, ce peu de vent ne soufflait même plus à onze heures

du soir — pendant les longs — oh ! combien longs ! — entractes du feu d'artifice.

Enfin, comme c'était pour les pauvres, pour les petites filles des soldats et pour les petits grelins que M. l'adjoint Berthélemy racole un peu partout pour les mettre dans les mains de l'abbé Baneillon qui est toujours, comme on le sait, propriétaire du pénitencier d'Oullins, il ne faut pas trop chicaner sur les splendeurs relatives d'une fête où le public trouvait, avec quelque raison, que c'est lui seul qui avait « éclairé ».

Il faut féliciter au contraire les Lyonnais de n'y avoir pas regardé de si près le soir où on faisait appel à leur charité et souhaiter que leur bonne action d'hier leur soit rendue aujourd'hui en fraîcheur et en arrosage.

Au moment où j'écris cette chronique du lundi, le ciel du dimanche est gris et lourd, comme l'était celui d'hier soir avant la fête et pendant la retraite aux flambeaux — qui, elle, était superbe avec cette jolie innovation d'une avant-garde portant des flammes de bengale et projetant des chandeliers romaines. Ça se passera-t-il en conversation et en doléances comme depuis un mois, aurons-nous enfin dans les rues — et surtout dans les champs, le Niagara demandé à cors et à cris ? — C'est vous qui répondrez à cette interrogation, demain, en lisant votre journal.

Toujours est-il qu'à la campagne cela commence à devenir sérieusement inquiétant. Tout grille, tout se dessèche, la récolte de foin est déjà perdue absolument — je sais bien qu'on dit « année de foin, année de rien » — mais, non seulement le foin, mais tout le reste s'en va car les moissons vertes avaient besoin d'eau pour grossir leurs chaumes et gonfler leurs épis. Et puis, vienne un orage : la terre est si sèche, l'eau n'y pourra pas pénétrer. Il n'y a que les vignes qui résistent.

Sur la côte à l'abri du vent, qui se chauffe au soleil levant,

le plant de Noël ne demande que les chaudes morsures de Phoebus-Apollo. Elle est comme son maître, la vigne, elle ne boit pas d'eau et, là où les autres meurent brûlés, elle se trouve la plus heureuse plantée du monde.

Aussi le vin sera bon. On dira : le vin du fameux mois de mai, comme on disait le vin de la comète. Après tout, il y a, par siècle, je ne sais combien de douzaines et de douzaines de comètes grandes ou petites qui vagabondent dans le ciel immense — et depuis cent ans on ne compte que trois printemps comparables à celui-ci. Bonne chance donc aux vigneronnes de France et aux vins de 1892, — aux vins rouges du centenaire de la proclamation de la première République.

Paul BERTINAY.

**LA POLITIQUE**

Voyez combien nous avions raison de ne nous point émouvoir du gros tapage mené par les gallophobes allemands autour du voyage de Nancy ! Toute cette agitation factice est déjà tombée. L'opinion n'a pas suivi. A Berlin même, plusieurs feuilles importantes ont constaté l'inopportunité de pareilles excitations et protesté contre cette maladroite campagne. De nombreuses lettres venues d'Allemagne affirment, d'autre part, que la grande majorité de la population blâme hautement les excès de langage auxquels se sont portés quelques gazetiers chauvins et elles ajoutent que la décision qui excluait

des fêtes nancéennes les sociétés allemandes, loin de soulever des colères, a été généralement approuvée et considérée comme une sage mesure, destinée à écarter des conflits que tout le monde redoutait.

En somme, si l'incident prouve quelque chose, il prouve précisément le contraire de ce qu'en avaient, un peu hâtivement, déduit quelques-uns de nos confrères. Il établit clairement, en effet, que l'Allemagne est actuellement beaucoup moins désireuse de la guerre qu'on ne le croit généralement en France et qu'elle n'était, en réalité, il y a quelques années seulement. Sans doute, il existe toujours, au delà du Rhin et surtout en Prusse, un parti militaire qui ne rêve que victoires et conquêtes, qui attend avec impatience l'heure d'une collision nouvelle entre les deux nations et qui fera tout pour la hâter. Mais il faut bien reconnaître que ce parti, s'il est encore soutenu par de puissants patronages à la cour, voit, de jour en jour, diminuer son influence sur le pays.

Quant à cette modification de l'état général des esprits en Allemagne soit due à une cause ou à une autre, que l'amour désintéressé de la paix y soit pour tout, ou que le spectacle de notre relèvement militaire y soit pour quelque chose, il importe peu. Le fait est qu'il n'y a pas encore bien longtemps qu'au moins incident de frontière, une même ferveur semblait s'allumer à la fois contre nous dans toutes les poitrines allemandes. Au temps où la Gazette de l'Allemagne du Nord écrivait son fameux article où elle nous engageait « à ne pas dessiner le diable sur le mur si nous ne voulions pas le voir apparaître », elle ne trouvait pas une feuille allemande pour la démentir. Nous n'en sommes plus là, tant s'en faut. C'est une constatation qu'il pouvait être utile de faire et que, pour notre part, nous enregistrons avec grand plaisir.

JEAN-CLAUDE.

**DÉPÊCHES**  
PAR SERVICE SPÉCIAL

**OBSEQUES DE MADIER-MONTJAU**

Paris, 29 mai.

Les obsèques de Madier-Montjau ont eu lieu aujourd'hui, au milieu d'une foule recueillie. La plupart des députés républicains et un grand nombre de sénateurs s'étaient rendus à Chatou.

Parmi l'assistance, nous citerons MM. Loubet, président du conseil, accompagné de M. Reynaud, chef de son cabinet, et du président de la société philanthropique de l'Union de la Drôme, dont faisait partie Madier-Montjau; Floquet, président de la Chambre; Ricard, ministre de la justice; Bourgeois, ministre de l'instruction publique.

Parmi les nombreuses couronnes déposées sur le cercueil, on remarquait celles offertes par le conseil municipal de Bourg-Saint-Andéol, par la ville de Montélimar, par l'Union fraternelle de la Drôme, par les proscriptions de 1851, etc.

Au cimetière, M. Loubet, ministre de l'intérieur, a prononcé le discours suivant :

**DISCOURS DE M. LOUBET**

Messieurs,

Il y a peu de jours, Madier-Montjau déjà atteint par une cruelle maladie, me faisait part de réflexions que lui suggéraient les événements contemporains et terminait l'entretien que sa faiblesse l'obligeait à abrégé en ajoutant : « Je désire ardemment recouvrer assez de forces pour monter une dernière fois à la tribune et dire à mes collègues ce que je pense et ce que j'espère pour la République. »

Toute sa vie, messieurs, jusqu'au dernier soupir, a été consacrée au culte de la patrie et à la défense de la République, sans aucun souci de ses intérêts personnels.

M. Loubet retrace la carrière de Madier-Montjau, il dépeint les gran-

des qualités de cœur du défunt et ajouté :

Il est tombé comme un vaillant soldat sur le champ de bataille au milieu de ses amis et de son estime de tous ! Si l'un de ses adversaires, il n'a pas connu un ennemi, car ceux-mêmes qu'il combattait avec le plus d'ardeur ont rendu hommage à la sincérité de ses opinions, à l'intégrité d'une existence qui restera comme un exemple pour tous.

En terminant, M. Loubet adresse un dernier adieu à Madier-Montjau au nom de ses collègues, des électeurs qu'il représentait, au nom du conseil municipal de Montélimar qui lui en a donné le mandat, au nom de ses amis de la première et de la dernière heure.

**Informations Politiques**

Paris, 29 mai.

**L'ACCORD COMMERCIAL FRANCO-ESPAGNOL**

M. Pallain a télégraphié, ce matin, à tous les directeurs des douanes la dépêche suivante :

« L'Officiel de ce soir publie un décret concédant à l'Espagne le tarif minimum à partir du 1er juin prochain ; par suite, vous aurez à faire admettre au bénéfice de ce tarif, dès le 1er juin, à l'ouverture des bureaux, les produits espagnols déclarés à cette date pour la consommation à l'importation et à la sortie des entrepôts. »

« Veuillez faire toutes diligences pour en informer le service et le commerce. »

**LES FRAUDES AU MINISTÈRE DE LA GUERRE**

M. Couturier, juge d'instruction, a procédé aujourd'hui à une enquête dans les magasins de la guerre au quai d'Orsay. Il s'agissait d'avoir des renseignements complémentaires au sujet des fraudes qui ont été commises dans les livraisons d'effets d'habillement faites par la maison Lecort et Sarda.

Le résultat de cette enquête sera probablement une augmentation de poursuites.

**LA GUERRE AU DAHOMEY**

L'Agence Havas nous communique la note suivante :

« Quelques journaux ont donné ce matin des détails circonstanciés sur un plan de campagne qui aurait été arrêté par le colonel Dodds et le ministre de la marine, en vue des opérations militaires du Dahomey. Nous sommes autorisés à déclarer que cette information est de pure fantaisie. »

**LA SANTÉ DU GÉNÉRAL DE GALLIFFET**

On lit dans le Journal des Débats :

« Divers journaux annoncent que le général de Galliffet est dans un état de santé qui donne de sérieuses inquiétudes à son entourage. Il n'en est rien fort heureusement. »

« A la vérité, le général a été forcé d'écourter son inspection de corps d'armée dans le Sud-Ouest à la suite d'un accès de fièvre paludéenne, et non d'un refroidissement comme on l'avait dit. Mais quelques jours de repos en ont eu facilement raison, et le général est sur le point de reprendre ses tournées d'inspection. »

**LE NOUVEAU FUSIL À RÉPÉTITION**

On vient de terminer à l'Ecole normale de tir du camp de Châlons les dernières expériences du nouveau fusil à répétition du calibre de 6 millimètres 5. Cette arme se distingue par une grande légèreté, sa simplicité et la solidité de son mécanisme. La trajectoire est très tendue, et sa vitesse initiale considérable. La cartouche est plus légère que celle du fusil Lebel; elle pèse environ 20 grammes.

Mais ce qui fait de ce fusil une véritable merveille, c'est un nouveau système de chargement, d'une remarquable simplicité.

Les expériences faites avec les armes et les munitions étrangères que l'on possède à l'école, et qui sont poursuivies depuis plusieurs mois, démontrent que le nouveau fusil à répétition est de beaucoup supérieur à tous ceux qui sont en usage dans les autres armées, particulièrement aux fusils suisses et italiens, les derniers construits.

**L'ENTENTE FRANCO-RUSSE**

Saint-Petersbourg, 29 mai.

Le journal Svet déclare que si l'entrevue de l'empereur de Russie avec l'empereur

d'Allemagne a réellement lieu, elle ne modifiera en aucune façon la direction politique de la Russie, ni l'entente franco-russe qui doit rester indébranlable, et qui est la base de l'avenir de la Russie, à laquelle elle garantit la tranquillité extérieure et intérieure.

**LE TRÉSOR DE GUERRE DE L'ITALIE**

Rome, 29 mai.

On ignore généralement que le gouvernement possède, depuis quinze ans, un fonds de réserve de numéraire, connu sous le nom de « Piastres bourbonniennes ».

Dans la dernière conférence monétaire bimétalliste qui a eu lieu en 1885, les pays de l'Union latine ont autorisé l'Italie à refondre en monnaie moderne les piastres bourbonniennes. Le gouvernement italien n'a pas fait usage de cette autorisation. Les pièces démodées ont été conservées intactes, ce qui a créé pour la comptabilité du budget une certaine difficulté. Au Trésor, elles figuraient à la valeur nominale et leur totalité fut évaluée à la somme de 37 millions de francs.

Le cabinet précédent a établi une évaluation plus exacte et ce fonds métallique est compté comme représentant la somme de 28 millions 600,000 francs qui, sous le régime de M. Crispi, étaient destinés à servir de trésor de guerre.

Aujourd'hui, il serait question de donner aux piastres bourbonniennes une autre destination et de l'affecter à la confection du nouveau fusil à répétition.

**LES VINS ITALIENS**

Rome, 29 mai.

Pendant les trois derniers mois on a constaté une augmentation très sensible dans l'exportation des vins italiens en France. Les négociants italiens commencent à reprendre confiance et espèrent que cette amélioration se continuera, mais la convention franco-espagnole vient de leur enlever tout espoir.

**Nouvelles Militaires**

Paris, 29 mai.

Les arrondissements d'inspection des corps d'armée ne correspondent pas exactement aux armées qui seront formées à la mobilisation.

Cette année, plusieurs membres du conseil supérieur de la guerre vont inspecter des corps ou fractions de corps qu'ils ne verront pas l'an prochain.

C'est ainsi que M. le général de Galliffet inspectera successivement en juin une partie des régiments du 6e corps. La tournée annoncée a même été retardée par une attaque de goutte que le délégué du ministre de la guerre a eu récemment.

Le général de Galliffet sera à Nancy le 25 juin. Il se rendra ensuite à Lunéville et à Epinal.

Le conseil d'Etat a liquidé la pension des colonels de Guizelin, du 3e cuirassiers; Wabergue, de la 4e légion de gendarmerie et de Maritan, du 461e de ligne.

Dans le même décret, trente-trois officiers de différents grades obtiennent leur retraite.

**Manifestations Socialistes**

Paris, 29 mai.

La commission d'organisation du Premier-Mai avait essayé d'amener une entente entre les diverses écoles socialistes, afin de faire, cette année, une manifestation générale « manifestation d'ensemble », suivant l'expression qui avait été employée au Père-Lachaise.

La chose avait été décidée en principe; la date avait été fixée au 22 mai, mais l'inauguration de la Bourse centrale du Travail vint déranger ce plan.

On reporta la manifestation au dimanche 29 mai, mais les possibilistes-broussistes n'acceptèrent pas cette remise et ne voulurent pas reculer la date de leur pèlerinage annuel au mur des fédérés.

C'est ainsi que, dimanche dernier, nous avons rendu compte des manifestations faites au Père-Lachaise, le matin, par les possibilistes-broussistes; l'après-midi, par les blanquistes-rochettistes.

Aujourd'hui, a eu lieu la manifestation des autres écoles : possibilistes, allemandistes, guesdistes, blanquistes restés avec Vailant et les socialistes indépendants.

A 2 h. 1/4, des groupes ont formé un cortège et ont pénétré dans le cimetière. Au fur et à mesure qu'ils entraient, les porteurs déployaient leurs drapeaux rouges.

Le comité du monument des Fédérés marchait en tête, venait ensuite le comité révolutionnaire-blanquistes, les guesdistes, les étudiants socialistes et indépendants, les allemandistes.

Les manifestants poussaient de nombreux cris de vive la commune ! à bas la patrie !

Le cortège est arrivé à trois heures moins un quart au pied du mur et les discours ont commencé.

Tous ont été très violents.

Un nombre énorme de couronnes a été apportée au pied du mur des fédérés.

A ce moment un incident s'est produit : plusieurs des manifestants ayant attaché la couronne apportée dimanche par l'Intransigeant, des protestations sont venues et un assez vite bagarre, vite calmée d'ailleurs, s'est produite.

De nombreux discours ont été prononcés par MM. Vailant, Chauvignes, Navarre, conseillers municipaux; Dumay, député; Allemane, Zevaco, Brillois, etc.; puis les assistants ont fait le pèlerinage habituel aux tombes de Joffrin et Blanqui.

A 4 heures tout était terminé et la sortie s'est opérée sans incident.

**Le Drame de la rue du Rocher**

Paris, 29 mai.

**Interrogatoire de Madame Reynaud**

Mme Reynaud, l'héroïne du crime de la rue de Rocher, a été interrogée hier par M. Athalin, juge d'instruction; son interrogatoire a duré deux heures.

L'accusée a retracé l'historique de la liaison de son mari avec Mme Lassimonne.

C'est dans une fête au Cercle du patinage que les deux femmes se rencontrèrent pour la première fois. M. Reynaud remarqua immédiatement celle qui avait été l'amie d'enfance de sa femme.

Mme Reynaud acquit la certitude que son mari la trompait au commencement de cette année. Elle découvrit alors dans une poche de M. Reynaud deux lettres d'Yvonne.

Dans l'une de ces lettres qui sont au dossier, on remarque cette phrase : « Endors la confiance de la femme... »

Dans l'autre : « Tu peux te fier à la personne que je t'envoie. Elle sait que nous sommes de futurs fiancés. Elle ne sait pas, par exemple, que nous sommes... »

Puis plus loin : « Oh ! cette Claire, comme je la hais. »

Mme Reynaud a beaucoup pleuré en relisant ce qu'elle a souffert en apprenant la trahison de son mari.

Arrivant au jour du crime, elle a manifesté à M. Athalin toute la douleur qu'elle ressentait en découvrant dans les valises de son mari soixante nouvelles lettres d'Yvonne et la location de la maison de la rue du Rocher.

Mme Reynaud affirme qu'elle ne croyait pas trouver son mari et Yvonne, à 2 heures, rue du Rocher.

Elle se rendait à cette adresse pour prendre des renseignements.

Si elle avait un revolver sur elle, c'est qu'elle l'avait pris « au hasard » dans la malle de son mari.

**La lutte suprême**

Elle a déclaré, à la fin de son interrogatoire, que sa rivalité avait été blessée au doigt par la première balle qu'elle avait tirée; que Mme Lassimonne lui avait alors sauté à la gorge et l'avait accueillie contre la muraille.

A ce moment, elle tira les quatre balles qui restaient dans le revolver, et c'est la dernière qui a blessé grièvement Yvonne.

Mme Reynaud le comprit parce qu'au lieu d'Yvonne la lâcha.

M. Athalin a chargé un médecin de constater les échymoses et les ecchymoses que Mme Reynaud porte encore au cou et à la poitrine.

« J'avais la figure couverte de sang, a-t-elle déclaré, et je ne voyais plus clair. J'étais tellement affolée que, même chez moi, une demi-heure après le crime, il me semblait que le sang d'Yvonne me brûlait toujours les mains et hier encore, dans ma prison, j'essayais mes mains avec cette sensation horrible et persistante malgré tout. »

L'interrogatoire de Mme Reynaud terminé, M. Athalin interrogé la concierge du 83 de la rue du Rocher. Les lettres exactes de l'arrivée de M. Reynaud et de Mme Lassimonne ont été fournies, ainsi que celle où Mme Reynaud a surpris les coupables.

La concierge a insisté sur le sang-froid de Mme Reynaud. Elle a affirmé avoir entendu

Feuilleton de L'ECHO DE LYON  
30 Mai

**LE TOUR DU MONDE**

En Quatre-Vingts Jours

PAR JULES VERNE

Passépartout s'occupait à calculer la valeur en livres sterling, quand il fut distrait de cet utile travail par l'apparition d'un personnage assez étrange.

Ce personnage, qui avait pris le train à la station d'Elko, était un homme de haute taille, très brun, moustaches noires, bas noirs, chapeau de soie noir, gilet noir, pantalon noir, cravate blanche, gants de peau de chien. On eût dit un révérend. Il allait d'une extrémité du train à l'autre, et, sur la portière de chaque wagon, il collait avec des pains à chatcher une notice écrite à la main.

Passépartout s'approcha et lut sur une de ces notices que l'honorable « elder » William Hitch, missionnaire mormon, profitant de sa présence sur le train n° 48, ferait, de onze heures à midi, dans le car n° 117, une conférence sur le Mormonisme, — invitant à l'entendre tous les gentlemen soucieux de s'instruire

touchant les mystères de la religion des « Saints des derniers jours. »

« Certes, j'irai », se dit Passépartout, qui ne connaissait guère du Mormonisme que ses usages polygames, base de la société mormone.

La nouvelle se répandit rapidement dans le train, qui emportait une centaine de voyageurs. Sur ce nombre, trente au plus, alléchés par l'appât de la conférence, occupèrent à onze heures les banquettes du car n° 117. Passépartout figura au premier rang des fidèles. Ni son maître, ni Fix n'avaient cru devoir se déranger.

A l'heure dite, l'elder William Hitch se leva, et d'une voix assez irritée, comme s'il eût été contredit d'avance, il s'écria :

« Je vous dis, moi, que Joe Smyth est un martyr, que son frère Hyram est un martyr, et que les persécutions du gouvernement de l'Union contre les prophètes vont faire également un martyr de Brigham Young ! Qui oserait soutenir le contraire ? »

Personne ne se hasarda à contredire le missionnaire, dont l'exaltation contrastait avec sa physionomie naturellement calme. Mais, sans doute, sa colère s'expliquait par ce fait que le Mormonisme était actuellement soumis à de dures épreuves. Et, en effet, le gouvernement des Etats-Unis venait, non sans peine, de réduire ces fanatiques indépendants. Il s'était rendu maître de l'Utah, et l'avait soumis aux lois de l'Union, après avoir emprisonné Brigham Young, accusé de rébellion et de polygamie. Depuis cette époque, les disciples du prophète redoublaient leurs efforts,

et, attendant les actes, ils résistaient par la parole aux prétentions du Congrès.

On le voit, l'elder William Hitch faisait du prosélytisme jusqu'en chemin de fer.

Et alors il raconta, en passionnant son récit par les éclats de sa voix et la violence de ses gestes, l'histoire du Mormonisme, depuis les temps bibliques ; « comment dans Israël, un prophète mormon de la tribu de Joseph publia les annales de la religion nouvelle, et les légua à son fils Morom ; comment, bien des siècles plus tard, une traduction de ce précieux livre, écrit en caractères égyptiens, fut faite par Joseph Smyth junior, fermier de l'Etat de Vermont, qui se révéla comme prophète mystique en 1825 ; comment, enfin, un messager céleste lui apparut dans une forêt lumineuse et lui remit les annales du Seigneur. »

En ce moment, quelques auditeurs, peu intéressés par le récit rétrospectif du missionnaire, quittèrent le wagon ; mais William Hitch, continuant, raconta « comment Smyth junior, réunissant son père, ses deux frères et quelques disciples, fonda la religion des Saints des derniers jours, — religion qui, adoptée non seulement en Amérique, mais en Angleterre, en Scandinavie, en Allemagne, compte parmi ses fidèles des artisans et aussi nombre de gens exerçant des professions libérales ; comment une colonie fut fondée dans l'Ohio ; comment un temple fut élevé au prix de deux cent mille dollars et une ville bâtie à Kirklund ; comment Smyth devint un audacieux banquier et reçut d'un simple

montreur de momies un papyrus contenant un récit écrit de la main d'Abraham et autres célèbres Egyptiens. »

Cette narration devenant un peu longue, les rangs des auditeurs s'éclaircissent encore, et le public ne se composa plus que d'une vingtaine de personnes.

Mais l'elder, sans s'inquiéter de cette désertion, raconta avec détails « comment Joe Smyth fit banqueroute en 1837 ; comment quoï ses actionnaires ruinés l'induisirent de gondron et le roulaient dans la plume ; comment quoi on le retrouva, plus honorable et plus honoré que jamais, quelques années après, à l'indépendance, dans le Missouri, et chef d'une communauté florissante, qui ne comptait pas moins de trois mille disciples, et qu'alors, poursuivi par la haine des gentils, il dut fuir dans le Far-West américain. »

Dix auditeurs étaient encore là, et parmi eux l'honorable Passépartout, qui écoutait de toutes ses oreilles. Ce fut ainsi qu'il apprit « comment, après de longues persécutions, Smyth reparut dans l'Illinois en 1839, sur les bords du Mississippi, Navvoo-la-Belle, dont la population s'éleva jusqu'à vingt-cinq mille âmes ; comment Smyth en devint le maire, le juge suprême et le général en chef ; comment, en 1843, il posa sa candidature à la présidence des Etats Unis, et comment enfin, attiré dans un guet-apens, à Carthage, il fut jeté en prison et assassiné par une bande d'hommes masqués. »

En ce moment, Passépartout était absolument seul dans le wagon, et l'elder, le regardant en face, le fascinant par ses paroles, lui rappela que, deux ans après

l'assassinat de Smyth, son successeur, le professeur inspiré, Brigham Young, abandonnant Navvoo, vint s'établir aux bords du lac Salé, et que là, sur cet admirable territoire, au milieu de cette contrée fertile, sur le chemin des émigrants qui traversaient l'Utah pour se rendre en Californie, la nouvelle colonie, grâce aux principes polygames du Mormonisme, prit une extension énorme.

« Et voilà », ajouta William Hitch, « voilà pourquoi la jalousie du Congrès s'est exercée contre nous ! pourquoi les soldats de l'Union ont foulé le sol de l'Utah ! pourquoi notre chef, le prophète Brigham Young, a été emprisonné au mépris de toute justice ! Céderons-nous à la force ? Jamais ! Chassés du Vermont, chassés de l'Illinois, chassés de l'Ohio, chassés du Missouri, chassés de l'Utah, nous retrouverons encore quelque territoire indépendant où nous planterons notre tente... Et vous, mon fidèle, ajouta l'elder en fixant sur son unique auditeur des regards courroucés, planterez-vous le vôtre à l'ombre de notre drapeau ? »

« Non », répondit bravement Passépartout, qui s'enfuit à son tour, laissant l'évergumène prêcher dans le désert.

Mais pendant cette conférence, le train avait marché rapidement, et, vers midi et demi, il touchait à sa pointe nord-ouest le grand lac Salé. De là, on pouvait embrasser, sur un vaste périmètre, l'aspect de cette mer intérieure, qui porte aussi le nom de mer Morte et dans laquelle se jette un Jourdain d'Amérique. Lac admirable, encadré de belles roches sauvages, à larges assises, encroustées de sel blanc, superbe nappe d'eau qui cou-

vrait autrefois un espace plus considérable, mais avec le temps, ses bords, montant peu à peu, ont réduit sa superficie en accroissant sa profondeur.

Le lac Salé, long de soixante-dix milles environ, large de trente-cinq, est situé à trois mille huit cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Bien différent du lac Assalitie, dont la dépression accuse douze cents pieds au-dessous, sa salure est considérable, et ses eaux tiennent en dissolution le quart de leur poids de matière solide. Leur pesanteur spécifique est de 1170, celle de l'eau distillée étant 1,000. Aussi les poissons n'y peuvent vivre. Ceux qui y jettent le Jourdain, le Weber et autres crecks, y périssent bientôt ; mais il n'est pas vrai que la densité de ses eaux soit telle qu'un homme n'y puisse plonger.

Autour du lac, la campagne était admirablement cultivée, car les Mormons s'entendent aux travaux de la terre : des ranchos et des corrals pour les animaux domestiques, des champs de blé, de maïs, de sorgho, des prairies luxuriantes, partout des haies de rosiers sauvages, des bouquets d'acacias et d'endorphes, tel eût été l'aspect de cette contrée, six mois plus tard ; mais, en ce moment, le sol disparaissait sous une mince couche de neige, qui le couvrait légèrement.

A deux heures, les voyageurs descendaient à la station d'Ogden. Le train ne devant repartir qu'à six heures, Mr. Fogg, Mrs. Aouda et leurs deux compagnons avaient donc le temps de se rendre à la Cité des Saints par le petit embranchement qui se détache de la station d'Ogden.

« La suite à demain. »

M. Raymond lui dit, quand il est descendu pour aller au-devant de M. Lassinonne...

M. Athalin n'a pas entendu d'autres témoins. M. Raymond était cependant présenté au Palais accompagné d'un de ses amis...

M. Athalin n'a pas entendu d'autres témoins. M. Raymond était cependant présenté au Palais accompagné d'un de ses amis...

UN FRAUDEUR INGÉNIEUX

Hier, a comparu devant la 8e chambre correctionnelle le nommé Gaudrou, fabricant de couronnes funéraires à Bagnole...

Une perquisition faite aux trois entrepôts tous sous un faux nom par le prévenu à Bagnole, au Rainey et à Paris, acheva de révéler la fraude qu'il pratiquait...

Dépêches Diverses

LE JEUNEUR SUCCI Paris, 29 mai. La police a arrêté hier soir, boulevard des Italiens, un individu qui donnait des signes d'aliénation mentale.

DUEL ENTRE OFFICIERS Nous apprenons qu'un duel au pistolet aurait eu lieu hier entre un officier français et M. Oudet.

HORRIBLE CROAUTÉ Vers dix heures du soir, au moment où les passants sillonnaient en tous sens l'avenue de Clichy, une femme tenant dans ses bras un jeune enfant dont les yeux étaient recouverts d'un bandeau...

AIN Saint-Maurice-de-Beynost. — Ecole laïque. Le conseil municipal a voté purement et simplement la suppression de l'école mixte tenue par les religieuses.

ORLÉANS Orléans, 29 mai. Un grave accident a eu lieu ce matin au camp de Cercottes, près d'Orléans. Pendant une manœuvre, une roue d'un caisson s'est détachée.

ARRAS Arras, 29 mai. A la messe de première communion célébrée dans l'église de Divion, la flamme

d'un cerje a mis le feu au voile d'une fillette. Cet accident a causé un tumulte indescriptible dans l'église.

Un violent incendie a éclaté cette nuit dans le lavoir et les magasins de laine Mortagne. Le feu a pris une grande extension et menace les constructions voisines.

Londres, 29 mai. La légation américaine de Londres annonce que l'Etat de New-York offre 500 livres sterling à quiconque arrêtera le célèbre escroc O'Brien, qui, après son extradition d'Angleterre, s'est échappé des prisons américaines...

Départements

RHONE Oullins. — Comité républicain socialiste. Les électeurs habitant le quartier haut d'Oullins, en prenant pour limite la rue Floury, sont invités à une réunion privée...

LOIRE Saint-Etienne. — La mine aux mineurs. Deux procès relatifs à la mine aux mineurs de Montchieux seront appelés mercredi devant la première chambre...

Incendie. — Ce matin, vers trois heures, un incendie a éclaté dans les ateliers de la Compagnie des Houillères de Saint-Etienne au puits Mars. Il a détruit complètement un hangar servant d'écurie...

Lorette. — Grande fête. Malgré l'absence du soleil, aujourd'hui a eu lieu avec éclat la fête organisée par la Joyeuse de Lorette, avec le bienveillant concours des sociétés suivantes : l'Orphéon des ateliers Imbert, la Lyre de St-Martin-la-Plaine et la Lyre-Musical de Lorette.

Rive-de-Gier. — Trouaille. Hier matin une montre en or et sa chaîne ont été trouvées, rue du Marthorey par Mme Hassler, habitante de cette rue.

Firminy. — Audacieux voleurs. — L'avant-dernière nuit un vol a été commis au préjudice de la compagnie des Mines. Les voleurs, après avoir brisé des planches d'une paroi de bois, ont pu s'introduire...

Hier matin vers quatre heures, M. Gaumier se rendant à Saint-Etienne aperçut à la Croix-de-Horme sa charrette traînée par trois individus. Il voulut la reprendre mais l'un des voleurs le menaça d'un coup de hache.

Meximieux. — Accident. — Une jeune fille de 14 à 15 ans, servante chez M. Venard, boulanger, est tombée dans l'escalier de la cave avec plusieurs bouteilles, qui se sont brisées.

Conseil municipal. — Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé l'exercice 1891 présentant un excédent de recette de 6,054 francs...

Arras, 29 mai. A la messe de première communion célébrée dans l'église de Divion, la flamme

peuvent bien invoquer les auteurs de cette action, assurément dictée par des idées de vengeance.

M. Jean Bret, grand latiniste, habitant du Crêt, n'a pas d'enfants de l'âge scolaire.

M. Pilote a un de ses enfants reçu un certificat sous la direction de l'Institutur; l'autre fréquente l'école de l'adjoint.

Ceci dit, je n'entre pas dans le détail des griefs invoqués contre l'instituteur; je dirai seulement en passant qu'on trouve bien étrange le départ précipité des instituteurs adoints...

Un tel homme, s'il n'était ensuite pris de repentir, serait un monstre.

Valence. — Les obsèques de Madrier de Montjau. — Comme on le sait, les obsèques du regretté député de la Drôme ont eu lieu aujourd'hui.

Le tirage de la tombola. — Le tirage si impatiemment attendu de la société philharmonique a commencé, aujourd'hui, à 8 heures de l'après-midi.

Le concert du soir attire une foule nombreuse sous les promenades du Grand-Clamp-de-Mars, les morceaux sont enlevés avec brio, ce qui fait honneur au chef, M. Delarrouge.

Société « La Fourmi ». — MM. les sociétaires de La Fourmi et du Capital sont avisés qu'à partir du 1er juin les cotisations se sont reçues rue Emile Augier n°30.

Etat-civil. — Naissances : 6. — Mariages : Victor Reisse, menuisier, avec Marie Ponzet — Claude Pnget, employé au chemin de fer, avec dame Marie Vignal, tailleurse.

Le Drame de la rue des Beaux-Tailleurs NOUVEAUX DÉTAILS On nous écrit de Grenoble : L'état-civil du meurtrier est exactement le suivant : Heurt-Léon Audinot dit Flambeau, est né à Eclaron, canton de Saint-Dizier, arrondissement de Vassy (Haute-Marne), en dernier lieu occupé la profession d'imprimeur à Paris.

En quoi l'état-civil de ce meurtrier est celui de l'homme doux, sceptique, indulgent et railleur qui a nom Renan ? — Quel affreux tour Bonnat lui a-t-il joué !

M. Donzel expose un charmant portrait de femme dans une gamme claire et sobre ; nous lui reprocherions cependant un peu de sécheresse par ci par là.

M. Baschet est, lui aussi, un harmoniste fin et délicat : son portrait de femme, conçu dans une note très douce ; des jaunes, des gris, des bruns, est une œuvre pleine de charme qui attire et séduit.

La jeune femme baignée d'air et de lumière, saturée de l'atmosphère des montagnes, exposée par M. Paul Chabas, est une toile originale et saine. Avec un peu plus de brio dans la facture de la robe, ce serait parfait.

M. Raphaël Collin est un poète ; il idéalise tout ce qu'il touche de sa brosse enchantée. Une apparition de femme sous la feuillée l'a séduit ; il a voulu exprimer l'impression ressentie, nous montrer l'harmonie de la nature se combinant avec le bon goût du modèle qui se fait et ne se laisse pas habiller ; il y a réussi.

Un ouvrier typographe, M. Auguste Hottot, qui s'occupe beaucoup de colombophilie, observait les nombreux inconvénients qui résultent des bagues primitives en caoutchouc, lesquelles s'échappent facilement des doigts, s'écartent dans les colombiers, et présentent de sérieux dangers lors du dépeuplement.

Le pain d'épices suspect : Sur des plaintes transmises au ministère de l'intérieur et soumises au conseil supérieur d'hygiène, les préfets ont été invités à appeler l'attention des maires et des autres officiers de police judiciaire sur la fabrication et la mise en vente de nombreuses quantités de pain d'épices additionné de sel d'étain, et par conséquent, très nuisible à la santé des consommateurs.

LA FONTAINE BARTHOLDI Les travaux d'installation de la fontaine Bartholdi ont commencé depuis mercredi. Dès la première heure, une équipe d'ouvriers a disposé à la partie nord de la place des Terreaux une palissade en planches pour les travaux de déblaiement.

précédent sa maîtresse, jusqu'à Uriage et à l'Anberge du Fumier; Exalté, ayant absorbé une certaine quantité d'alcool, notamment quatre verres d'absinthe, à 7 heures du soir, il faut attribuer à cet état de surexcitation, le crime qui lui est imputé.

L'état de la victime s'améliore, on ne désespère pas de la sauver s'il ne survient pas de complication infectieuse ; l'amputation des doigts n'a pas été jugée nécessaire.

LE SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES Quatrième article

Portraits. — M. Raphaël Collin et M. Roynet; deux noms qui jurent de se trouver ensemble; mais, en tous cas, deux portraits pas bourgeois, deux grands artistes bien personnels, deux maîtres qui ne nous ont pas trahis, en nous donnant, après les plus belles espérances, des portraits de courtisanes et de modistes.

M. Raphaël Collin est un poète ; il idéalise tout ce qu'il touche de sa brosse enchantée. Une apparition de femme sous la feuillée l'a séduit ; il a voulu exprimer l'impression ressentie, nous montrer l'harmonie de la nature se combinant avec le bon goût du modèle qui se fait et ne se laisse pas habiller ; il y a réussi.

M. Roynet peint avec cette sûreté de main, cette virtuosité des Vollon et des Carleux Duran (abstraction faite, cependant, des articles d'exportation de ce dernier). — L'autorité du maître, sa science, s'affirment par une touche sobre, nette, si sûre d'elle-même qu'elle frappe parfois la dureté.

Faut-il ranger parmi les portraits la toile de M. Thévenot? Comment exprimer, en tous cas, la franchise de la touche, la gaieté de couleur et l'harmonie qui y règnent ! Sa toile a tout l'éclat et la fraîcheur d'un Gagliardini, avec les délicatesses de rigueur dans un portrait spirituellement peint. Quelle finesse de tons, quelle souplesse de brosse, quelle loyauté et quel éclat dans le coloris !

M. Jules Leffevre n'est pas un coloriste, lui ! De sa facture, de sa pâte, nous ne parlerons pas, — et pour cause ! Cependant, comment ne pas s'arrêter devant son portrait ? si peu qu'il concorde avec vos idées et vos goûts, vous êtes obligé de lui consacrer quelques instants, tellement il y a d'art et de science dans son dessin.

Un bon portrait de femme, sobrement peint, de Mlle Kitty Fornier. La pose est simple et sans prétentions, le corps bien enveloppé, mais la toile aurait gagné, croyons-nous, si le fond avait été moins sombre. — La figure n'avait nul besoin de cela pour être mise en valeur.

La presse parisienne a annoncé bien longtemps à l'avance le départ de M. Chartran, mandé à Rome pour y faire le portrait de Léon XIII. On a vanté à cette occasion le talent plein de finesse du peintre et rappelé ses œuvres en détail.

M. Henner abandonnant, en partie du moins, ses nymphes à leur décomposition, expose un intéressant portrait de général qui vient bien à point pour rappeler les anciennes qualités du peintre.

M. Donzel expose un charmant portrait de femme dans une gamme claire et sobre ; nous lui reprocherions cependant un peu de sécheresse par ci par là. Même reproche à faire à la tête du panneau décoratif de M. Lynch qui représente de remarquables qualités d'harmonie et de douceur.

M. Baschet est, lui aussi, un harmoniste fin et délicat : son portrait de femme, conçu dans une note très douce ; des jaunes, des gris, des bruns, est une œuvre pleine de charme qui attire et séduit.

La jeune femme baignée d'air et de lumière, saturée de l'atmosphère des montagnes, exposée par M. Paul Chabas, est une toile originale et saine. Avec un peu plus de brio dans la facture de la robe, ce serait parfait.

M. Raphaël Collin est un poète ; il idéalise tout ce qu'il touche de sa brosse enchantée. Une apparition de femme sous la feuillée l'a séduit ; il a voulu exprimer l'impression ressentie, nous montrer l'harmonie de la nature se combinant avec le bon goût du modèle qui se fait et ne se laisse pas habiller ; il y a réussi.

M. Roynet peint avec cette sûreté de main, cette virtuosité des Vollon et des Carleux Duran (abstraction faite, cependant, des articles d'exportation de ce dernier). — L'autorité du maître, sa science, s'affirment par une touche sobre, nette, si sûre d'elle-même qu'elle frappe parfois la dureté.

Faut-il ranger parmi les portraits la toile de M. Thévenot? Comment exprimer, en tous cas, la franchise de la touche, la gaieté de couleur et l'harmonie qui y règnent ! Sa toile a tout l'éclat et la fraîcheur d'un Gagliardini, avec les délicatesses de rigueur dans un portrait spirituellement peint. Quelle finesse de tons, quelle souplesse de brosse, quelle loyauté et quel éclat dans le coloris !

M. Jules Leffevre n'est pas un coloriste, lui ! De sa facture, de sa pâte, nous ne parlerons pas, — et pour cause ! Cependant, comment ne pas s'arrêter devant son portrait ? si peu qu'il concorde avec vos idées et vos goûts, vous êtes obligé de lui consacrer quelques instants, tellement il y a d'art et de science dans son dessin.

Un bon portrait de femme, sobrement peint, de Mlle Kitty Fornier. La pose est simple et sans prétentions, le corps bien enveloppé, mais la toile aurait gagné, croyons-nous, si le fond avait été moins sombre. — La figure n'avait nul besoin de cela pour être mise en valeur.

fond à un portrait de courtisane (rien du modèle) nous parlons de la toile) ; puis, un est-able portrait du maire de Lille par de Winter. De M. Humbert, une dame assise devant son métier à broder, peinture sympathique et distinguée autant que le modèle ; à côté, une fillette très personnelle de Hall. Parmi les pastels, une autre fillette de Mme Baker d'une très belle tenue. Dans une salle voisine, « la lettre » de Mme Huillard très spirituellement égratignée ; puis, la « Rimbrazza » de Mme Dauvergne, qui aborde tous les genres avec un égal succès.

Nous mentionnerons tout spécialement le portrait de Mlle Carlisle : une jeune fille en jaune, charmante de pose et d'abandon, d'un velouté de couleur, d'une harmonie et d'une simplicité vraiment exquis.

Comment clore cette série sans regretter que M. Barriot, dont la cueillette de poires bien que très mal placée avait été si fort appréciée l'an dernier par les délicats, ne nous ait rien envoyé au Salon de 92 ? Nous espérons qu'il ne désertera pas les Champs-Élysées l'an prochain.

Genre. — La peinture de genre ou d'anecdotes est toujours celle qui a les faveurs du gros public. Comment oser, après cette constatation, citer à cette place la toile de M. de Richemont qui appartenait de droit, et en raag, à la grande peinture? De même que dans son « Réve » de 1890 l'artiste a voulu faire chanter, dans une harmonie grise d'une délicatesse exquise, les oppositions de lumière du crépuscule et de la lampe ; il y a joint celle du foyer consumant les épaves du « Sacrifice ». Que dire de l'expression des physiognomies, du sentiment intense, du rendu de cette toile, une des plus remarquables, des plus fines du Salon !

Il est fâcheux de constater, sans transition, que M. Clairin ne retrouve plus ses succès artistiques d'autan avec sa scène de Venise, lourde et poussée au violet. Nous préférons à ses soldats de la première République ceux de Marius Roy qui connaît à fond et aime le trouper. Il n'est pas de vix-vix grognard pour lui en remonter sur le paquetage et l'habilleme : son dessin est d'une sûreté incontestable ; pas un détail qui ne soit justifié ; mais nous pensons que ses toiles gagneraient en sentiment artistique à être serrées de moins près, à être faites plus sous le coup de l'impression du moment.

Il y a de l'air dans l'intérieur de la forge de M. Luigini : un joli jour vient égarer l'atelier et glisse agréablement sur les outils. Le vitrage du fond est charmant d'exécution ; toute la scène est tenue dans une note claire et produit son effet sans l'abus ordinaire des oppositions de tons dans lequel tombent trop souvent les spécialistes du genre. Il est fâcheux que cette toile soit si mal placée.

Que dire de M. Jules Breton? Mieux vaut se souvenir et regretter ! M. Baland arrive à une grande intensité d'effet ; mais c'est aux dépens de la souplesse et de l'unité. Tout est au même plan, également dur et cerné. Remarquons une bonne académie d'un sérieux dessin, de M. Bonnaud, que nous croyons de taille à nous envoyer des choses plus personnelles.

Une amusante scène de M. Reyner : trois pauvresses spirituellement brossées et passant de leur mieux le temps des vèpres. — Deux toiles très complètes de M. Beauverie. Pourquoi ce peintre qui est un graveur de premier ordre voudrait-il le burin ? — Nous aimerions lui voir donner une suite à ses remarquables eaux-fortes d'après Corot.

L'atelier de doreur de M. Firmin est traité dans une tonalité étrange et très personnelle : c'est l'heure du crépuscule et deux ouvriers sont encore acharnés à leur besogne, au milieu d'un fouillis intéressant de cadres et de chaises. L'effet est très puissant et la toile des plus intéressantes et des moins banales.

L'envoi de M. de Bélar nous semble sensiblement inférieur à celui de son dernier : quant à M. Tollet, il s'attarde un peu trop dans les plate-bandes de la villa Médicis. Nous sommes en droit d'attendre des œuvres plus personnelles, plus modernes, d'un artiste remarquablement doué.

Des cuirassiers épiques, des scènes fantastiques intrépides dans l'attaque et fermes dans la retraite, Petit-Gérard passe maintenant au fro-frou des soies et au moelleux des velours. Son salon de lecture du Bon-Marché dénote une grande sûreté de coup d'œil et un rare esprit d'observation ! la couleur est sobre, la composition bien agencée, l'ordonnement du tableau satisfaisant. Enfin, il ne tombe pas dans l'anecdote banale chère aux masses, plus d'ingénuité que nature et vouée d'avance aux morsures édentées de l'illustration moderne.

En terminant, qu'il nous soit permis de nous étonner de voir la mention : « Commandé par l'Etat » figurer au bas de la toile de M. Chigot. Nous admettons que l'Etat commande un bronze ou un marbre d'après un plâtre, un portrait de grand homme, une décoration d'après une maquette. — Mais l'Etat commande une grande toile de genre ; je ne comprends plus et en bon contribuable, je m'écrie et m'insurge. — C'est le chef-d'œuvre obligatoire ! — Le peintre, homme d'esprit et frondeur, sans doute, s'est-échangé de prouver à la direction des Beaux-Arts qu'elle n'est pas inflexible et ne peut à son gré faire éclore des merveilles.

(A suivre). Claude TARDYEVU.

LA FONTAINE BARTHOLDI

Les travaux d'installation de la fontaine Bartholdi ont commencé depuis mercredi. Dès la première heure, une équipe d'ouvriers a disposé à la partie nord de la place des Terreaux une palissade en planches pour les travaux de déblaiement.

Cette question de la fontaine de Bartholdi est déjà vieille ; elle remonte au mois de février 1890. C'est à cette époque, que l'administration engageait les premiers pourparlers, sur l'initiative prise par le conseil assemblé en commissions réunies.

Le prix d'achat de la maison Gaget, Pérignon et Co, de Paris, propriétaire du Louvre, était de 130,000 francs ; ce prix par trop élevé et le conseil autorisa l'administration à entreprendre de nouvelles avances sur le pied d'achat de 100,000 francs. A cette époque, on ignorait encore la destination de cette fontaine, mais le marché fut décidé quand même.

Un conseiller municipal proposait à ce moment de réserver cette œuvre d'art pour l'exposer dans l'île des cygnes du parc de la Tête-d'Or lors de l'Exposition. L'œuvre elle-même n'était point d'ailleurs bien connue du conseil ; un de nos collègues crut même qu'il n'était question que d'une simple reproduction du groupe qui était exposé au Champ-de-Mars lors de l'Exposition de 1889. Il fallut que M. Quivoine expliquât que la fontaine était bien celle de Bartholdi.

Le débat fut d'ailleurs très long. La valeur artistique de l'œuvre n'était pas contestable, mais le prix faisait hésiter de nombreux conseillers. A vrai dire, il était trop tard car le conseil était en quelque sorte lié par ses délibérations précédentes envers M. Bartholdi qui avait fait un sacrifice d'argent pour voir son œuvre rester en France.

Bref, après une longue discussion, l'acquisition de la fontaine Bartholdi fut votée par 22 voix contre 21 et 2 abstentions. Une commission fut alors nommée pour choisir l'emplacement. Elle visita successivement le cours du

mais, assaisonnaient leur jeu tous les soirs, eut l'idée de fixer ces pièces sur le papier et de les expurger pour qu'elles pussent figurer dans toutes les bibliothèques. Le Théâtre de Guignol parut en deux volumes, édités en 1863 par Scheuring, et introuvables aujourd'hui. Une édition populaire en a été faite il y a deux ans par M<sup>me</sup> Méra.

M. Onofrio s'était adonné à l'étude du patois de notre région, et était l'auteur d'un Glossaire des patois lyonnais qui est un ouvrage d'une haute érudition et fait autorité en la matière.

Ajoutons que les marionnettes du papa Mourguet donnaient de nombreuses séances privées dans les salons de M. Onofrio, et que leur verve gouailleuse et souvent salée s'exerça souvent sur des personnalités marquées de notre ville, et fut un divertissement de haut goût pour l'auditoire restreint admis à les entendre. Quelle surprise si on retrouvait le manuscrit de ces pièces dans les papiers du défunt !

Au Grand-Théâtre : Hier soir, pour la deuxième fois, le Grand-Théâtre a fait relâche. Pourquoi ? Est-ce ainsi que M. Poncet se conforme aux clauses de son cahier des charges et à la lettre de rappel que lui a adressée récemment M. Gailleton, maire de Lyon ? ...

Le service des eaux : En présence des abus de consommation d'eau qui compromettent le service pendant les grandes chaleurs, la compagnie rappelle à ses abonnés qu'il est interdit de laisser les robinets ouverts constamment et de perdre de l'eau sans nécessité, la consommation immoderable ayant pour conséquence inévitable de priver d'eau les étages les plus élevés.

La compagnie signale, en outre, à ses abonnés l'inutilité de l'écoulement continu du robinet ; il suffit de quelques minutes pour obtenir de l'eau plus fraîche, attendu que la quantité d'eau contenue dans les tuyaux de distribution n'est que de quelques litres, et qu'elle se trouve presque instantanément remplacée par celle venant de la rue.

La compagnie ajoute que l'intérêt bien entendu des abonnés est de ne pas commettre et même d'empêcher les abus qui sont toujours préjudiciables non seulement à la compagnie, mais surtout à l'ensemble des abonnés, et notamment à ceux des quatrième et cinquième étages.

L'Exposition de Chicago : La chambre de commerce a reçu du ministère du commerce des règlements et diverses notes concernant la prochaine Exposition universelle de Chicago en 1893. Ces documents sont tenus à la disposition des intéressés au secrétariat de la chambre, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Une utile invention pour la colombophilie : Un ouvrier typographe, M. Auguste Hottot, qui s'occupe beaucoup de colombophilie, observait les nombreux inconvénients qui résultent des bagues primitives en caoutchouc, lesquelles s'échappent facilement des doigts, s'écartent dans les colombiers, et présentent de sérieux dangers lors du dépeuplement. Leur prix excessif modérât l'ardeur des amateurs colombophiles. M. Hottot a trouvé un ingénieux système pour obvier à ces divers inconvénients ; il l'a appliqué dans sa bague-langouette dont nous ne saurions trop faire l'éloge.

Le pain d'épices suspect : Sur des plaintes transmises au ministère de l'intérieur et soumises au conseil supérieur d'hygiène, les préfets ont été invités à appeler l'attention des maires et des autres officiers de police judiciaire sur la fabrication et la mise en vente de nombreuses quantités de pain d'épices additionné de sel d'étain, et par conséquent, très nuisible à la santé des consommateurs.

Des visites sont prescrites dans les épiceries et magasins de comestibles. Les marchandises suspectes seront saisies et les déposants, comme les fabricants, déférés au tribunal correctionnel.

Lyons

NOS ECHOS Congrès des sociétés savantes : L'ordre du jour du prochain congrès des sociétés savantes préparé par le comité des travaux historiques et scientifiques est déposé à la préfecture du Rhône (3e division, 3 bureau), où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance.

Nous apprenons la mort de M. Onofrio, conseiller honoraire à la cour de cassation. M. Onofrio est une intéressante personnalité lyonnaise qui disparaît. C'est à lui que l'on doit la publication des pièces du théâtre de Guignol. On sait que les marionnettes de no-re théâtre local se transmettaient par la tradition orale, tout comme les chants de l'Yvette sont arrivés jusqu'à nous. M. Onofrio, amateur assidu des plaisanteries savoureuses dont Laurent Mourguet et son petit-fils Josseland, les créateurs du Guignol lyon-

Midi, la place de la République, le Parc, le Jardin des Plantes, la place de la Co-

Il est fort regrettable qu'on ait pris cette décision, dont les habitants certainement ne sont pas satisfaits.

On peut voir, le soir à six heures, au moment où les camions emportent leurs chargements de soieries, qu'il n'y a point trop de place et avec les six mètres absorbés par le bassin et le groupe, le voirage sera fort difficile à certaines heures de la journée.

On a dit, depuis son exposition au Champ-de-Mars, remplacer les pièces de bois qui relient les motifs par une immense armature permettant de pénétrer sous le groupe en cas de réparations possibles.

Momentanément place des Terreaux, on va pratiquer une galerie souterraine pour l'installation des conduites d'eau et de gaz.

On pense que le gros œuvre de la maçonnerie pourra être terminé fin juin.

Le groupe, on s'en souvient, est en plomb maté, il sera placé sur une rocaillie, où l'eau courra avant de tomber dans la grande vasque.

Deux changements de niveau feront cascader l'eau qui scintillera la nuit à la flamme des nombreux candélabres à gaz qui seront disposés sur le mur circulaire qui entoudera l'œuvre, actuellement entreposée dans les magasins de la maison Gaget, Pérignon et Co, à Paris.

pris part. Autour de M. Harent, président de la société, remarqué MM. Fochier, procureur général; Nolot, président du conseil général; Clavel, adjoint, représentant le maire de Lyon; Rostaing, secrétaire général de la préfecture, représentant le préfet du Rhône; général Raynal de la Tissonnière, délégué du gouverneur militaire de Lyon; général Roulet, commandant la brigade de cuirassiers; colonel Pendezeq du 89<sup>e</sup>; de Neymet, du 157<sup>e</sup>; Polonus; celui du 8<sup>e</sup> cuirassiers.

MM. Caillemer, doyen de la Faculté de droit; Fontaine, doyen de la Faculté des lettres; Ménilon, président de la Fédération des sociétés de gymnastique; Basso, consul d'Italie; Bouvier, vice-président de la société; Billiaz, président de la Société des Tirailleurs lyonnais; Dontaing, président des Touristes lyonnais; Dontaing, Chambardet, directeur de la Martinique; commandant Barthet, du 105<sup>e</sup> territorial; Violot, délégué des Carabiniers genevois; Julien, du Guidon de Genève; Bonnefoy, des Carabiniers de Paris; de nombreux délégués de sociétés de tir et un grand nombre d'officiers de l'armée active et de l'armée territoriale.

Pendant toute la durée du repas, l'excellente musique du 99<sup>e</sup> d'infanterie, habilement dirigée par son chef M. Polère, a brillamment exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire.

Au dessert, M. Rostaing, secrétaire général, se lève et prononce l'allocution suivante: « Messieurs, M. le préfet, empêché, n'a pu se rendre à l'invitation que lui avait faite la société de tir. Il m'a chargé de vous exprimer tous ses regrets. J'ai accepté cette mission avec plaisir, et suis venu avec empressement, heureux d'apporter à la société de tir de Lyon les témoignages d'estime et de sympathie qu'a pour elle M. le préfet du Rhône. »

M. Rostaing fait l'éloge de la société et termine ainsi: « Je forme les vœux pour la prospérité de la société. »

« Quand on parle de dévouement à la patrie, la pensée de tous doit aller au chef respecté placé à la tête de l'Etat. Messieurs, je vous propose de vous unir à moi et de lever votre verre en l'honneur de M. le président Carnot, au cri de: Vive la République! »

M. Harent, président de la société, remercie d'abord ses invités: l'armée, représentée par M. le général de Tissonnière; l'administration, par MM. Rostaing et Clavel; l'enseignement, par MM. Fontaine et Caillemer; la magistrature, par M. Fochier; M. Nolot et M. le commandant Basso.

M. le général Raynal de Tissonnière, au nom de l'armée, boit à la prospérité des sociétés de tir de Lyon.

Camomille, du Cercle de l'Avron de Lyon (8 minutes 3/4).

Grand prix de la ville de Fontaines-sur-Saône. (Quatre avirons de pointe, seniors.) — Cinq inscrits, quatre partants: 1<sup>er</sup> la Saône, du Cercle de l'Avron de Lyon (11 minutes 47); 2<sup>e</sup> les Carabiniers du Cercle de l'Avron de Lyon (13 minutes 35); 3<sup>e</sup> l'Appareil, des Régates lyonnaises (12 minutes 55); 4<sup>e</sup> Stella, du Cercle nautique de Neuville-sur-Saône (13 minutes 15).

Cette dernière course était la plus importante. Le premier prix se composait de 200 francs et d'un vase de Sèvres, don du président de la République.

Un excellent buffet, tenu par la Taverne du Lion-d'Or, était littéralement envahi par la bière et le champagne y coulaient à flots.

La musique du 98<sup>e</sup> de ligne, sous l'habile direction de son chef, M. Leroux, a exécuté les meilleurs morceaux de son brillant répertoire pendant toute la durée des courses.

A six heures tout était terminé sans accident ni incident et tous les assistants se sont retirés enchantés de l'agréable journée qu'ils venaient de passer.

Dans la réunion qui a eu lieu samedi 28 courant, on a vu beaucoup occupé des insectes nuisibles aux arbres fruitiers.

Les pommes sont les fruits qui se conservent le plus longtemps, quelques variétés du moins; la variété Belle fille de Paris — joli nom pour une pomme — a été cueillie en septembre 1891, le fruit est assez gros, d'un joli coloris à fond jaune fortement lavé de rose clair, chair ferme, fine, fraîche, douce, peu ou non ridée, en somme, fruit bien sain, qu'on doit être bien aise d'avoir sur la table à la fin mai.

Prix des Platanes (St Ch. H.). — Nid, Joliette, Ma Souveraine 1/2 S., au baron de Larouillière; Vainqueur, à M. L. Paturet; Caline à M. H. Andrews; Solitude II à M. E. Dugas; Salut à M. A. Aubrun.

On nous signale un fait d'une certaine gravité qui s'est passé hier à la Croix-Rousse.

C'est là certainement un jeu bien inoffensif et les personnes visées étaient les premières à en rire. Ce ne fut toutefois pas l'avis de plusieurs gardiens de la paix en tenue civile, qui surveillaient la place.

Plusieurs personnes les accompagnèrent. Une d'elles, M. Desbat, entra avec les agents et voulut expliquer au chef de poste comment les faits s'étaient passés.

Ces témoins voulurent protester, on ne leur permit pas et les agents les jetèrent hors du poste aussi brutalement qu'ils l'avaient fait entrer.

Quant à M. Desbat, il fut conservé au violon, le brigadier de service s'étant opposé formellement à sa mise en liberté.

Ce passage à tabac et cette arrestation arbitraire méritent d'être sévèrement punis. Il est inadmissible que des agents, outrepassant les ordres donnés, puissent ainsi malmenés des gens parfaitement honorables.

On a déguisé, on peut le dire, les derniers fruits conservés.

Verres prodigieux, cristalloïdes, degré exact de votre vue, pince-nez et lunettes nickelées 1 fr. 50, contre mandat-poste, 1 fr. 60. Ind. ag. myopie, chez Georges, rue de la République, 64.

Pericléte tous les insectes! par l'Insecticide du Serpent, 33, rue Lanterne.

BONS DE LA PRESSE, Tirage 15 juin 1892, 500 numéros gagnants, 100,000 francs de lots.

PHOTOGRAPHIE — Grands Rabais

Tribune Publique

On nous écrit de Saint-Vallier (Drôme): En lisant votre correspondance des départements, je remarque qu'à la fin du compte rendu de la réception, faite, à Saint-Jean-en-Royans, à M. le préfet de la Drôme, le jour du conseil de révision, une réunion où étaient présents MM. les maires de tout le canton, a eu lieu, à la mairie, pour discuter des affaires intéressant toutes les communes composant le canton; il a été question d'un médecin pour ne citer qu'une affaire.

On nous écrit de Saint-Vallier (Drôme): En lisant votre correspondance des départements, je remarque qu'à la fin du compte rendu de la réception, faite, à Saint-Jean-en-Royans, à M. le préfet de la Drôme, le jour du conseil de révision, une réunion où étaient présents MM. les maires de tout le canton, a eu lieu, à la mairie, pour discuter des affaires intéressant toutes les communes composant le canton; il a été question d'un médecin pour ne citer qu'une affaire.

On nous écrit de Saint-Vallier (Drôme): En lisant votre correspondance des départements, je remarque qu'à la fin du compte rendu de la réception, faite, à Saint-Jean-en-Royans, à M. le préfet de la Drôme, le jour du conseil de révision, une réunion où étaient présents MM. les maires de tout le canton, a eu lieu, à la mairie, pour discuter des affaires intéressant toutes les communes composant le canton; il a été question d'un médecin pour ne citer qu'une affaire.

28 & 30, RUE CENTRALE, LYON Angles des rues Grenette et Tupin AUC

Emigrés Alsaciens VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS possédant les Comptoirs les plus importants de Lyon et de toute la province en Confections et Costumes p<sup>r</sup> dames et enfants

EXPOSITION GÉNÉRALE & GRANDE MISE EN VENTE DE TOUTES LES Nouveautés de la Saison Renouvelées complètement à l'occasion des Fêtes

TISSUS LÉGERS Mousselines de laine, Zéphirs et Satinettes

VERMOREL A VILLEFRANCHE (Rhône) 350 1<sup>er</sup> prix et médailles. — Décoration du Mérite agricole

UN BON CONSEIL Toute personne soucieuse de sa santé doit faire usage du véritable sirop de Bochet iodé de Bertrand aîné.

TAVERNE DU DRAGON LYON. — Rue Lafont, 16. — LYON (A côté du Grand-Théâtre)

HERNIES 20 ans Sans opération, et souvent en 15 jours, guérison radicale (supprimant les bandages). Les preuves sont à l'appui, M. GAILLARD, médecin de la Faculté de Montpellier, qual de la Charité, 1, à Lyon.

SOCIÉTÉ DE TIR DE LYON La société de tir de Lyon, a, comme elle le fait chaque année, célébré la clôture du concours de tir, par un déjeuner offert à ses sociétaires, membres honoraires et à quelques invités, personnalités lyonnaises, représentants des sociétés de tir de Lyon, et délégués de sociétés similaires françaises ou étrangères.

LES RÉGATES DE FONTAINES Le Cercle de l'Avron de Lyon a donné, hier, ses régates à Fontaines-sur-Saône avec un plein succès. Le soleil brillait par son absence et cette façon toute personnelle de briller avait attiré énormément de monde à la fête. Il faisait une température délicate; de nombreuses dames en toilettes printanières rehaussaient l'éclat de l'assistance et animaient les tribunes. Le cadre était vraiment superbe, les collines verdoyantes qui se faisaient face à l'estrad; dans le fond de la Saône, dans un gracieux méandre, disparaissant et semblant fermer le champ de courses: un vrai décor de théâtre.

COURSES DE BONNETERRE Engagements du 24 mai Prix des Géraniums (C. de H.). — Gavotte, Mariéton au baron de Larouillière; Officier à M. d'Arancourt; Crépeur à M. de vicomte d'Autichamp; Lucette à M. de Curville; Belle-Démouille à M. J. L'écuyer; Diégo à M. E. Dugas; Trion, sphante au vicomte de Chasteignier; Jaquette au comte de la Rochetoulin; Cantatrice II à M. de Montarmel; Damocès à M. de Romanet.

ÉTAT-CIVIL DE LYON PREMIER ARRONDISSEMENT. — Néant. Deuxième arrondissement. — Epoque Guébet, né Gauthier, sans profession, 57 ans, rue St-Hélène 16, f. 6 h. m. — Jean-Baptiste Onofrio, conseiller honoraire, 78, rue Vanhucq, 8 f. 9 h. — Etienne Curtillet, rentier, 62 ans, rue Centrale, 44, f. 3 h. — Veuve Monnet, née Védon, sans profession, 59 ans, rue des Remparts-d'Ainay, 25, f. 5 h. Troisième arrondissement. — Epoque Soulier, né Gauthier, sans profession, 73 ans, rue Corne-Cerf, 29, f. 8 h. — Jean Tréme, sans profession, 62 ans, rue Corne-Cerf, 29, f. 8 h. — Catherine Dodez, 3 ans, rue Mazenod, 62, f. 6 h. s. — Veuve Riberolet, née Vincent, sans profession, 77 ans, rue Omer-Louis, 6, f. 4 h. Quatrième arrondissement. — Veuve Chapuy, née Grivet, sans profession, 78 ans, rue de l'Enfance, 43, f. 8 h. — Epoque Martier, née Péval, rentière, 62 ans, rue de Nuits, 8, f. 4 h. Cinquième arrondissement. — Etienne Rollet, époux, 74 ans, place St-Paul, 5, f. 9 h. — Jeanne Delor, 3 ans, rue St-Georges, 108, f. 5 h. — Alexandrine Rey, cartonnier, 36 ans, montée St-Barthélemy, 30, f. 3 h. Sixième arrondissement. — François Gaillard, 13 mois, rue Garibaldi, 46, f. 8 h. — Claudius, 10 mois, tulleite, 16 ans, chemin de Baraban, 2, f. 10 h.

LA TORPILLE de 1892 NOUVELLE SOUVERAINE DEMANDER LES TARIFS Dépôt à Lyon chez MM. RIVOIRE père et fils, 46, rue d'Algérie.

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, à 8 h. — Le Pays de l'or. Théâtre des Célestins. — Relâche. Concerts - Bellecour. — Ce soir lundi, à 8 heures 1/2, grand concert. Première partie. — Le Cheval de Bronze, ouverture (Auber); — Lamento (de Boissieu); — Caprice printanier; — 1<sup>er</sup> audition (Pénavaire); — La Fille du Régiment, grande fantaisie (Donizetti). Deuxième partie. — Le Bijou Perdu; ouverture (Adam); — Fontaine Lumineuse; grande valse, 1<sup>re</sup> audition (Waldteufel); — La Souffrance, polka, grande fantaisie (Bellini); — L'Éléphant, polka pour piston, exécutée par M. Brugière (Damaré). Orchestre de la ville (60 exécutants) sous la direction de A. Luglin. Prix d'entrée: 50 c. Demain, grand soir artistique, prix d'entrée: 1 franc. Casino. — Ce soir, clôture annuelle. Chaque spectateur recevra un ticket lui donnant droit au tirage d'une tombola composée de quatre lots: le premier, de 40 francs; le deuxième de 30 francs; le troisième de 20 francs et le quatrième de 10 francs.

LA SEMAINE AGRICOLE

La température et les récoltes. — Maladie de la vigne. — Mildiou. — Traitement Erinoze

Toujours la même situation atmosphérique : la sécheresse ; il faut voir comment les plantes se dessèchent, et la situation des récoltes en terre, si cette température doit encore continuer, n'est pas des plus rassurantes.

Cette dernière semaine, pendant plusieurs jours, un vent du sud, d'une force encore assez violente, a causé quelques dégâts dans les jardins fruitiers ; indépendamment de ce qu'il a encore accentué la sécheresse, il a fait tomber de nombreux fruits, tels que poires, pêches, abricots, etc.

Dans les vignes où l'on n'avait pas encore attaché les rameaux, les dégâts ont été un peu sensibles.

procéder au sulfatage pour combattre le mildiou. Sous le prétexte qu'il fait sec, beaucoup de viticulteurs s'abstiennent de faire le premier traitement ; ils auront grandement tort, car s'il fait sec aujourd'hui, dans quelques jours, nous pouvons avoir une température humide, favorable, on le sait, au développement de tous les parasites cryptogamiques.

Les remèdes que l'on emploie sous le nom de bouillie bordelaise, etc., sont assez connus. Rappelons cependant que les traitements par les sels de cuivre sont les seuls qui aient été reconnus réellement efficaces.

Le mildiou s'implantant dans le tissu des feuilles par de profondes racines difficiles à atteindre, il importe, pour que le traitement soit efficace, de traiter les vignes préventivement, c'est-à-dire un peu avant l'apparition de la maladie, dans nos pays, de fin mai au 15 juin au plus tard.

On peut employer la bouillie bordelaise : 2 kilogrammes de sulfate de cuivre et 1/2 kilogramme de chaux grasse par hectolitre. On pulvérise les cristaux de sulfate de cuivre, on les dissout dans 1/2 hectolitre d'eau ; on humecte le cuivre ; après quelques instants elle doit foisonner et tomber en poussière ; on y ajoute 1/2 hectolitre, on mêle les deux liquides.

Le sulfate de cuivre est souvent falsifié par des matières étrangères ; il vaut donc mieux l'acheter en cristaux que pulvérisés. Ces cristaux doivent être d'un bleu franc. Il doit se dissoudre en entier dans l'eau, et, par la chaux ou l'ammoniaque ne pas laisser de résidu ocreux.

Cette maladie, ainsi que nous le disons plus haut, est due au développement d'un champignon spécial, le peronospora viticola très voisin de celui qui cause la maladie de la pomme de terre.

Le mildiou pour se développer, exige une certaine température, 20 à 25°, et de l'humidité apparente telle que la rosée, un temps pluvieux. Un temps sec en arrête le développement.

Il se produit sur les organes verts de la plante ; rameaux, feuilles, fruits.

Sur les feuilles il présente à la face supérieure des taches jaunes qui tournent au brun clair et à la face inférieure des efflorescences blanches formant des taches comme saupoudrées de sucre fin, et qui sont dues aux fructifications du parasite. Ces productions n'ont pas l'odeur du moisi caractéristique de l'oidium. Ces efflorescences n'existent pas toujours, mais on les fait apparaître en mettant les feuilles pendant un jour à l'humidité.

Il attaque les grains de bonne heure, vers la floraison. Sur les grains jeunes il donne des efflorescences blanches, mais le mal n'apparaît souvent que sur les grains plus avancés, par des taches brunâtres ; ils se flétrissent et tombent.

Un autre parasite est parfois par nos viticulteurs pris pour le mildiou : c'est l'Erinoze.

Bien que la maladie de la vigne connue sous le nom de mildiou, ait des caractères permettant de facilement la distinguer, de la différencier des autres maladies ou des accidents auxquels notre précieux arbuste est exposé, bien que nos professeurs et nos publicistes aient donné de ce mal

des descriptions très précises et très claires, il arrive encore quelquefois, dans nos campagnes, que l'on ne reconnaisse pas le mildiou, surtout lorsqu'il apparaît pour la première fois dans une localité, et qu'on le confonde avec d'autres affections.

Ces confusions sont heureusement assez rares, mais il est si vrai qu'elles se produisent que, depuis quelques jours, plusieurs viticulteurs nous ont montré quelques feuilles plus ou moins malades et nous soutenaient qu'elles étaient frappées de mildiou alors qu'elles ne portaient aucune trace de cette maladie. A priori, on peut dire que le contraire eût été surprenant et anormal, car le mildiou n'apparaît en général que vers le 20 ou le 25 mai, le plus souvent même dans les derniers jours de ce mois, très rarement dans tous les cas dans la première quinzaine de mai, durant laquelle les échantillons dont il s'agit m'ont été adressés.

Ces feuilles avaient été tout simplement piquées par un insecte, un acarien parasite de la vigne que les savants appellent le Phytocoptes vitis. La piqure de cet acarien cause une maladie, l'Erinoze ou Erineum, et c'est cette maladie que l'on prend parfois pour le mildiou.

Voici, en quelques mots, comment se produit et se développe l'Erinoze : lorsqu'un de ces acariens pique une feuille, on voit se former, très généralement à la face inférieure, une sorte de galle, souvent d'un centimètre de diamètre, constituée par les poils de l'épiderme de cette feuille, qui grandissent dans des proportions relativement considérables. Il peut ainsi s'en produire plusieurs et ces galles, en s'étendant, peuvent se réunir et occuper presque toute la face inférieure de la feuille.

comme des taches de mildiou, mais il est cependant bien facile de ne point se tromper. Les poils de l'Erinoze sont, au début, d'un blanc brillant, plus tard, ils deviennent roussâtres, mais ils n'ont jamais la teinte blanc-laitueuse des fructifications du peronospora, du champignon qui cause le mildiou. De plus, — distinction caractéristique — en frottant la feuille atteinte de mildiou, on en détache facilement les filaments qu'elle porte, tandis qu'il est beaucoup moins facile de séparer les poils qui couvrent les galles de l'Erineum, car ceux-ci tiennent solidement à la feuille, dont ils sont une excroissance développée d'une façon anormale, tandis que le mycelium du mildiou, beaucoup plus mince, sort des stomates de la feuille à laquelle il est peu attaché.

Dès l'origine, il est donc facile de ne pas confondre l'Erinoze et le mildiou, mais on ne tarde pas à posséder des caractères encore plus tranchés que ceux que je viens d'indiquer. Les feuilles mildiouées ne sont jamais déformées ou plutôt tordues, tandis qu'elles le sont toujours, au bout de fort peu de temps, à la face supérieure, quand elles ont l'Erinoze ; enfin, dans le premier cas, la face supérieure des feuilles jaunit par places, brunit, devient livide et prend enfin la teinte « feuille morte » ; cela n'arrive jamais avec l'Erinoze, la face supérieure demeure toujours verte, sauf pour les Hybrides-Bouschet qui y sont seuls légèrement colorés en brun-vineux (Viala).

Je crois que ces renseignements établissent suffisamment la différence qui existe entre ces deux maladies et qu'ils mettront mes lecteurs en mesure de discerner à l'avance l'Erinoze du mildiou. Je n'insisterais donc pas davantage sur ce sujet s'il ne me restait à indiquer les moyens que l'on doit employer pour combattre l'Erinoze. Disons tout d'abord que l'Erinoze est très

loin d'avoir les conséquences du peronospora : ses effets sont même le plus souvent de peu d'importance. M. Viala constate certaines perturbations lors des premières phases de la végétation, en attaquant les feuilles des jeunes pousses, tandis que son action sur les feuilles âgées est moindre. Dans tous les cas, ce n'est plus ici les sels de cuivre, qu'il faut employer, mais le soufre : quelques soufres, qui servent en même temps — du moins en ce moment — à nous préserver de l'oidium, arrêteront le développement des galles de l'acarien qui cause l'Erinoze.

C'est après le débourement, lorsque les jeunes pousses ont de 8 à 10 centimètres que ce mal apparaît et qu'il faut traiter : en ce moment l'Erinoze ne cause plus les mêmes dégâts ; néanmoins, si nous le jugeons utile, n'hésions pas à soufre notre vigne, même uniquement contre l'Erinoze.

On prétend aussi que contre cette maladie les échafaudages que l'on pratique en hiver contre la pyrale et aussi contre la cochyli, ces lépidoptères si redoutables, donneraient de bons résultats, en détruisant les acariens logés sur les écorces, et surtout à la base des bourgeons.

N'ayant jamais appliqué ce procédé pour me débarrasser de l'Erinoze, je ne saurais vous dire ce qu'il vaut.

Dans tous les cas, avant l'hiver prochain, nous aurons l'occasion de le décrire, afin que ceux de mes lecteurs qui ignorent sa pratique, puissent être à même de l'utiliser avec succès dans leur lutte contre les pyrales et les cochyli et de l'essayer pour se préserver de l'Erineum.

Jacques EMILY.

Produit Alpin Apéritif-Tonique et Digestif

GENTIANE-NATURE

VENTE en GROS SARRE & C LYON

Etude de Me JUVANON, huissier à Lyon, 15, place Bellecour.

VENTE JUDICIAIRE Le mercredi 1er juin 1892, à onze heures du matin, place Vendôme, 25, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant des objets saisis tels que : matériel de menuiserie, buffet, voiture, tables, chaises, pendule, bibliothèque, glaces, bureau, etc., etc.

Le Christophe Colomb Nouveau moule à cigarettes et papier-tube. La boîte de 1.000 papiers-tubes et moule, 2 fr. 50. Envoi par poste contre mandat ou bon seulement, 3 fr. Dépôt général, Lyon, place des Terreaux, 8.

JULES BONNARIC DENTISTE Rue Centrale, à Lyon

VILLA MÉDICALE et DE CONVALESCENCE à MEYZIEU (Isère), près LYON

Recommandée pour le traitement des MALADIES NERVEUSES PARALYSIES DIVERSES, AFFECTIONS CHRONIQUES, ETC. Hydrothérapie, Electrothérapie, Lactothérapie S'adresser : 14, Rue de la Barre, LYON Lundi, Mercredi et samedi, 3 à 5 heures.

ROB DÉPURATIF SANS RIVAL AU DAPENÉ MEZEREAU

Seul végétal succédant au Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

BONS DE LA PRESSE (Garantis par le CRÉDIT FONCIER) TIRAGE 15 JUIN 500 Numéros gagnants. — 100,000 fr. de lots Tous les numéros sont remboursables dans un délai de 70 ans PRIX DU BON : 16 FRANCS Par correspondance ajouter 40 centimes Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon (à l'entresol)

PREMIÈRE QUALITÉ THÉ des MANDARINS THÉ des MANDARINS

- DÉPÔTS A LYON : VERZIER, place Carnot, 10. ROUSSET, r. des Archers, 4. GRANGE, rue Servient, 4. ALLEX, c. de la Liberté, 68. VARLOT, rue Romarin, 3. SALLOT, rue Mollière, 16. DEVAUX, rue Gentil, 12. COLOMB, cours Morand, 22. ESPARVIER, r. St-Jean, 41. GEORGES MILLE, r. Algérie, 22. BOYREL, pl. St-Vincent, 4. A Charbonnières : R. de UFFREDI, place de la Gare. A Villeurbanne : PAYAN, place des Maisons-Neuves, 20. Demi-Lune : CHEVALIER, 3, route du Pont-d'Alai. Oullins : JULLIARD, 26, grande-rue d'Oullins. A Monplaisir : A. ROUX (Epicierie Parisienne), route de Grenoble, 65. A Neuville-sur-Saône : CUZIN, place Voltaire. A Saint-Etienne : ESSERTEL, 11, place Fourneyron. FOUGEROUSSE, rue Gambetta, 33. A Grenoble : Epicierie PETIT, 8-10-12, rue du Lycée; GENTY (Epicierie Parisienne), r. des Cleres et r. Barnave. A Mâcon : LABRUYÈRE, rue Philibert-Laguiche. A Bourg : Lucien GARÇON, 41 et 43, faubourg St-Nicolas. A Trévoux : MAZURI, rue du Port. A Chalon-sur-Saône : VERNIAUD (Epicierie Centrale), place de l'Hôtel-de-Ville. A Alleverd-les-Bains : Jean REY (Epicierie Parisienne).

DÉPÔT GÉNÉRAL : PETITS DOCKS DU COMMERCE LYON — 12, rue Confort, 12 — LYON

THÉÂTRE DES CÉLESTINS Direction : Roger DALBERT Mardi 31 Mai et Mercredi 1er Juin AVEC LE CONCOURS DE M. NOBLET & MME MARIE KOLB IRRÉVOCABLEMENT Deux Nouvelles et Dernières Représentations DE MONSIEUR CHASSE Pièce nouvelle de M. G. FEYDEAU LE GRANDISSIME SUCCÈS PARISIEN

ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE A L'AG. FOURNIER, R. CONFORT

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & CIE Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE BOIS à BRULER Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, débité ou non, au gré du client. Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur. Vaste choix de portes, fenêtres, boiseries, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service. A vendre en bloc : Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâti sur les mêmes plans, sur d'autres terrains. Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers du quartier Grolee ou dans nos Bureaux et Entrepôts, situés place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau et du Pensionnat, lieu dit Prés de la Vogue (Guillotière).

VICTOR DUPRÉ 69, Rue Tronchet, LYON Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes Fourniture de Lames et Bâtons Réparations à Prix réduits GRAND DÉPÔT DE STORES Ordinaires et Fantaisie ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE Prix exceptionnels de bon marche

GUÉRISON SURE & RADICALE PAR LES DRAGÉES DE R.R.P.P. PRÉMONTRÉS à base de Valériane de Zinc et des principes actifs du Quinquina des MIGRAINES, NEURALGIES DÉPÔT GÉNÉRAL A LYON BOISSIER & FOURNIER, Droguistes 5, Rue de la Fontaine, 6 Envoi 1/2 contre 3 fr. en timbres ou mandat DANS TOUTES LES PHARMACIES.

BONS DE PANAMA TIRAGE DU 15 JUIN Gros lot . . . . . 250.000 francs 1 lot de . . . . . 100.000 — 2 lots de . . . . . 10.000 — 2 lots de . . . . . 5.000 — 5 lots de . . . . . 2.000 — 50 lots de . . . . . 1.000 — PRIX DU BON : 82 FRANCS Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon (à l'entresol)

Feuilleton de L'ECHO DE LYON 30 Mai 64

Le Bossu OU LE PETIT PARISIEN QUATRIÈME PARTIE LE PALAIS-ROYAL

C'était l'exacte vérité. Dans tous les massifs voisins, la crosse des mousquets sonna contre le sol. — Que veut-on de moi ? demanda Lagardère, qui ne tira même pas l'épée. Le vaillant Bonnavet, qui s'était avancé à pas de loup par derrière, le saisit à bras le corps. Lagardère n'essaya point de se dégager, et demanda pour la deuxième fois : — Que veut-on de moi ? — Pardieu ! mon camarade, répondit le marquis de Bonnavet, vous allez bien le voir ! Puis il ajouta : — En avant, messieurs ! au palais ! J'espère que vous me rendrez témoignage : j'ai fait à moi tout seul cette importante capture. Ils étaient une soixantaine. On entourait Henri, et on le porta plutôt qu'on

ne le conduisit dans les appartements de Philippe d'Orléans. Puis on ferma la porte du vestibule, et il n'y eut plus dans le jardin âme qui vive, excepté ce bon M. de Barbanchon, ronflant comme un juste sur le gazon mouillé.

X Guet-apens Ce que l'on appelait le grand cabinet, ou mieux le premier cabinet du régent, était une salle assez vaste où il avait coutume de recevoir les ministres et le conseil de régence. Il y avait une table ronde couverte d'un tapis de lampas, un fauteuil pour Philippe d'Orléans, un fauteuil pour le duc de Bourbon, des chaises pour les autres membres titulaires du conseil, et des pliants pour les secrétaires d'Etat. Au-dessus de la principale porte était l'écusson de France avec le lambel d'Orléans. Les affaires du royaume se réglaient là chaque jour, un peu à la diable, après le dîner. Le régent dinait tard, l'Opéra commençait de bonne heure, on n'avait vraiment pas le temps.

Quand Lagardère entra, il y avait là beaucoup de monde ; cela ressemblait à un tribunal. MM. de Lamoignon, de Tresmes et de Machault se tenaient à côté du régent, qui était assis. Les ducs de Saint-Simon, de Luxembourg et d'Harcourt étaient auprès de la cheminée. Il y avait des gardes aux portes, et Bonnavet, le triumphant, essayait la sueur de son front devant une glace. — Nous avons eu du mal, disait-il à demi-voix, mais enfin nous le tenons ! Ah ! le diable d'homme !

— A-t-il fait beaucoup de résistance ? demanda Machault, le lieutenant de police.

— Si je n'avais pas été là, répondit Bonnavet, Dieu sait ce qui serait arrivé ! Dans les embrasures pleines, vous eussiez reconnu le vieux Villeroy, le cardinal de Bissy, Voyer-d'Argenson, Leblanc, etc. Quelques-uns des affidés de Gonzague avaient pu se faire jour : Navailles, Choisy, Nocé, Gironne et le gros Oriol, masqué entièrement par son confrère Taranne. Chaverny causait avec M. de Brissac, qui dormait debout pour avoir passé trois nuits à boire. Douze ou quinze hommes armés jusqu'aux dents se tenaient derrière Lagardère. Il n'y avait là qu'une seule femme : Madame la princesse de Gonzague qui était assise à la droite du régent.

— Monsieur, dit celui-ci brusquement dès qu'il aperçut Lagardère, nous n'avons pas mis dans nos conditions que vous viendriez troubler notre fête et insulter dans notre propre maison un des plus grands seigneurs du royaume ! Vous êtes accusé d'avoir tiré l'épée dans l'enceinte du Palais-Royal. C'est nous faire repentir trop vite de notre clémence à votre égard.

Depuis son arrestation, le visage de Lagardère était de marbre. Il répondit d'un ton froid et respectueux : — Monseigneur, je n'ai pas crainte qu'on répète ce qui s'est dit entre M. de Gonzague et moi. Quant à la seconde accusation, j'ai tiré l'épée, c'est vrai ; mais ce fut pour défendre une dame. Parmi ceux qui sont ici, plusieurs pourraient me donner leur témoignage.

Il y en avait là une demi-douzaine. Chaverny seul répondit : — Monseigneur, vous avez dit vrai.

Henri le regarda avec étonnement, et vit que ses compagnons le gourmendaient. Mais le régent, qui était bien las et qui voulait dormir, ne pouvait point s'arrêter longtemps à ces bagatelles. — Monseigneur, reprit-il, on vous eût pardonné tout cela ; mais, prenez garde, il est une chose qu'on ne vous pardonnera point. Vous avez promis à madame de Gonzague que vous lui rendriez sa fille. Est-ce vrai ?

— Oui, monseigneur, je l'ai promis. — Vous m'avez envoyé un messageur qui m'a fait en votre nom la même promesse. Le reconnaissez-vous ? — Oui, monseigneur. — Vous devinez, je le pense, que vous êtes devant un tribunal. Les cours ordinaires ne peuvent connaître du fait qu'on vous reproche. Mais, sur ma foi ! monseigneur, je vous jure qu'il sera fait justice de vous si vous le méritez. Où est mademoiselle de Nevers ?

— Je l'ignore, répondit Lagardère. — Il ment ! s'écria impétueusement la princesse. — Non, madame. J'ai promis au-dessus de mon pouvoir, voilà tout. Il y eut dans l'assemblée un murmure d'approbation. Henri reprit en élevant la voix et en promenant son regard à la ronde : — Je ne connais pas mademoiselle de Nevers. — C'est de l'impudence ! dit M. le duc de Tresmes, gouverneur de Paris. Tout ce qui appartenait à Gonzague répéta :

— C'est de l'impudence ! M. de Machault, nourri des saines traditions de la police, conseilla incontinent d'appliquer à cet insolent la question extraordinaire. Pourquoi chercher midi à quatorze heures ?

Le régent regarda sévèrement Lagardère. — Monseigneur, fit-il, réfléchissez bien à ce que vous dites. — Monseigneur, la réflexion n'ajoute rien à la vérité et n'en retranche rien : j'ai dit la vérité. — Souffrirez-vous cela, monseigneur ? dit la princesse qui avait peine à se contenir. Sur mon honneur, sur mon salut, il ment ! Il sait où est ma fille, puisqu'il me l'a dit lui-même tout à l'heure, à dix pas d'ici, dans le jardin.

— Répondez ! ordonna le régent. — Alors, comme maintenant, répliqua Lagardère, j'ai dit la vérité, alors j'espère encore accomplir ma promesse. — Et maintenant ? balbutia la princesse hors d'elle-même. — Maintenant, je ne l'espère plus. Mme de Gonzague retomba épuisée sur son siège.

La partie grave de l'assistance, les ministres, les membres du Parlement, les ducs regardaient avec curiosité cet étrange personnage dont tant de fois le nom avait frappé leurs oreilles au temps de leur jeunesse : le beau Lagardère, Lagardère le spadassin ! Cette figure intelligente et calme n'allait point à un vulgaire traîneur d'épée. Le régent reprit : — Et c'est sur de vagues espoirs que vous avez écrit au régent de France ?

Quand vous me faisiez dire : « La fille de votre ami vous sera rendue... » — J'espérais qu'il en serait ainsi. — Vous espérez ! — L'homme est sujet à se tromper. Le régent consulta du regard Tresmes et Machault, qui semblaient être ses conseillers.

— Mais, monseigneur, s'écria la princesse, qui se tordait les bras, ne voyez-vous pas qu'il me vole mon enfant ? Il l'a, j'en fais serment ! Il la tient cachée ! C'est à lui que j'ai remis ma fille la nuit du meurtre : je m'en souviens ! je le sais ! je le jure ! — Vous entendez, monsieur ? dit le régent.

Un imperceptible mouvement agita les tempes de Lagardère. Sous ses cheveux perlèrent des gouttes de sueur. Mais il répondit sans démentir son calme : — Madame la princesse se trompe. — Oh ! fit-elle avec folie, et ne pouvant confondre cet homme ! — Il ne faudrait qu'un témoin... commença le régent.

Il s'interrompit parce qu'Henri s'était redressé de son haut, provoquant du regard Gonzague qui venait de se montrer à la porte principale. L'entrée de Gonzague fit une courte sensation. Il salua de loin la princesse sa femme et Philippe d'Orléans. Il resta près de la porte. J. CEISSIER